

Marché public de fournitures

ACQUISITION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS POUR LA SALLE DE SPORTS

2024

Règlement de consultation

Marché en procédure adaptée (MAPA)
En application des articles L 2123-1 et R 2123.-1 du Code de la Commande Publique

Date et heure limite de réception des offres : 16/09/2024 – 12 h00

Mairie de PLOUNEOUR-MENEZ
6 Place de la Mairie
29410 PLOUNEOUR-MENEZ

Tél 06.59.24.49.10

Mairie de PLOUNEOUR-MENEZ – 6 Place de la Mairie – 29410 PLOUNEOUR-MENEZ
E-Mail : sg@plouneour-menez.bzh
Tél : 06.59.24.49.10 ou 02.98.78.94.20

Article 1 : Acheteur

Commune de PLOUNEOUR-MENEZ
Mairie – 6 Place de la Mairie – 29410 PLOUNEOUR-MENEZ
Tél : 06.59.24.49.10 - Courriel : sg@plouneour-menez.bzh

Article 2 : Objet de la consultation

2.1 – Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet l'acquisition d'équipements sportifs pour la salle de sports Pierre LACHUER. le descriptif détaillé des exigences de la Commune est précisé dans le devis descriptif détaillé à fournir, joint à cette consultation.

2.2 Forme du marché et procédure de passation

Le présent marché est un marché de fourniture. La consultation est passée par procédure adaptée en application des articles L 2123- et R 2123-1 du Code de la Commande Publique.

Article 3 : Dispositions générales

3.1 – Décomposition du marché

Le marché n'est pas alloti.

3.2 – Durée du marché

Le marché prend effet à la date de réception de la notification des délais de livraison annoncés à l'acte d'engagement.

3.3 Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 90 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres ou de la remise d'une nouvelle offre après négociation.

Article 4 : Dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- Le présent règlement de consultation (RC)
- Le devis descriptif détaillé
- L'acte d'engagement (AE)

Les pièces générales sont réputées connues de l'entreprise, bien que non jointes au dossier :

- Le Code de la Commande Publique applicable au 1^{er} janvier 2019.
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics de fournitures.
- Les normes en vigueur.

Mairie de PLOUNEOUR-MENEZ – 6 Place de la Mairie – 29410 PLOUNEOUR-MENEZ
E-Mail : sg@plouneour-menez.bzh

Tél : 06.59.24.49.10 ou 02.98.78.94.20

Article 5 : Présentation des offres

5.1 – Pièces de la candidature

Pour présenter leur candidature, les soumissionnaires doivent utiliser **les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat)** accompagnés des annexes suivantes :

- Les références de la société
- Un descriptif des moyens techniques et humains de la société.

Les DC1 et DC2 sont disponibles gratuitement sur le site <https://www.economie.gouv.fr>

Les candidats devront également fournir :

- La preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Le jugement en cas de redressement judiciaire.
- Le pouvoir, le cas échéant, si le signataire de l'offre le fait par délégation.

5.2 – Pièces de l'offre

Le projet de marché comprendra :

- L'acte d'engagement (AE)
- Le devis descriptif détaillé de l'offre
- Les fiches techniques de chacun des équipements sportifs proposés
- Toute pièce que le candidat juge utile de joindre à son offre (facultatif)

Article 6 : Retrait du dossier de consultation et dépôt des offres

6.1 – Retrait du dossier de consultation par voie électronique

6.1.1 – Mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique

Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique sur le profil acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

Les soumissionnaires ne sont pas tenus de s'identifier sur le site mais il leur est conseillé d'indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

6.1.2 Modification de détail au dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'envoyer, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, des modifications de détail sur le dossier de consultation. Le délai de 10 jours est décompté à partir de la date d'envoi.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

6.2 – Dépôt de la candidature

6.2.1 – Langue de rédaction des propositions

Les propositions doivent être rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles devront être accompagnées d'une traduction en français, certifiée à l'original par un traducteur assermenté.

6.2.2 – Unité monétaire

Le pouvoir adjudicateur conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro.

6.2.3 – Transmission des candidatures par voie électronique

Conformément aux dispositions des articles L 21322 et R 2132-7 du Code de la Commande Publique et de l'arrêté du 27 juillet 2018 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation, l'acheteur impose la transmission des plis par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://www.megalis.bretagne.bzh>

Par conséquent, les candidats ne pourront remettre leurs offres que par voie électronique. Aucune transmission par voie papier ou sur support physique électronique n'est autorisée. Toute offre transmise par voie papier sera déclarée irrégulière.

6.2.4. – Date de dépôt des offres

Les offres seront déposées avant le lundi 16 septembre 2024 à 12 h 00

Article 7 : Sélection des candidatures et jugement des offres

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les éventuels co-traitant(s) et/ou sous-traitant(s) doivent justifier de leurs capacités professionnelles, technique et financières et de leurs références. Ils doivent donc produire les mêmes documents que ceux qui sont exigés du candidat en ce qui concerne les pièces de candidature.

7.1 – Sélection des candidatures

Les critères de sélection sont les suivants : garanties professionnelles, techniques et financières de références.

Après examen des documents relatifs à la candidature, seront éliminées :

- Les candidatures ne remplissant pas les conditions d'accès à la commande publique
- Les candidatures ne présentant pas les garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

7.2 – Jugement des offres

Le jugement des offres sera effectué conformément à la réglementation applicable en matière de marché public. Le classement des offres sera établi suivant l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Critères	Pondération
1 – Prix au vu de l'acte d'engagement et du devis descriptif détaillé	50 %
2 – Valeur technique des prestations	40 %
3 – Délai de livraison	10 %

La recevabilité des éléments de candidature se fera pour le candidat dont l'offre sera la mieux classée, au vu des éléments de précisions à l'article 5 du présent Règlement de la Consultation, conformément à l'article R 2144-3 du Code de la Commande Publique.

Article 8 – Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour établir leur offres, les candidats devront faire parvenir, au moins **10 jours** avant la date limite de remise, leur demande **par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicateur**, à l'adresse URL suivant : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>

8.1 Voies et délais de recours

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Rennes
Hôtel de Bizien
3, Contour de la Motte
CS 44416
35044 RENNES CEDEX
Tél : 02.23.21.28.28 - Télécopie : 02.99.63.56.84

RGPD

A l'occasion de la consultation du marché public, La Mairie de PLOUNEOUR-MENEZ, en sa qualité de responsable de traitement, recueille des données personnelles d'identification nécessaires à l'exécution de mesures précontractuelles. Ces données sont destinées aux seuls services de la Mairie en charge de leur traitement dans la limite de leurs attributions respectives, et ont pour finalité la gestion de l'ensemble de la consultation relative au marché public.

Dans le cadre de la consultation, les données traitées relatives aux candidats qui ne sont pas retenus, sont conservées pendant une période maximale de 5 ans à compter de la date de remise des offres.

Concernant le candidat retenu, les données personnelles sont conservées pendant 10 ans, après la fin du contrat.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel et à la loi n° 78/17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité de vos données et d'un droit d'opposition pour des motifs tenant à votre situation particulière.